



Seine-Maritime



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un nouveau « Médi-Caux Bus » sur le territoire du Pays de Caux le 22 avril 2025

A compter du 22 avril, le territoire du Pays de Caux va bénéficier d'une offre de soins supplémentaire grâce au déploiement d'un medicobus. Ce nouveau dispositif s'adresse aux personnes qui n'ont pas ou plus de médecin traitant, notamment aux personnes âgées et aux personnes en affection longue durée, qui constituent un public prioritaire.

Impulsé par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Pays de Caux pour la création et la coordination, le dispositif a été accompagné par l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, avec le soutien de la Préfecture de la Seine-Maritime, de la Région Normandie, du Département de la Seine-Maritime, de l'Assurance maladie, de la Communauté d'agglomération Caux Seine agglo, de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral et de la Communauté de communes Yvetot Normandie.

L'équipe, composée d'une dizaine de médecins retraités, assure des consultations en alternance pour couvrir la semaine du lundi au vendredi de 8h à 18h sur 5 communes du territoire, selon le planning suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Yvetot	Terres-de-Caux	Saint Martin de l'If	Allouville Bellefosse	Cany-Barville

Deux autres communes (Yport et Doudeville), actuellement à l'étude, pourraient accueillir le Médi-Caux bus dans les prochains mois.

Les prises en charge sont assurées exclusivement **sur rendez-vous** en réservant en ligne via la Plateforme Doctolib depuis le jeudi 17 avril 2025, ou en appelant le **02 55 99 35 25 (du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30)**. Pour les urgences, les patients peuvent joindre le 116-117 pour obtenir un rendez-vous rapidement.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan « France ruralités » annoncé le 15 juin 2023 ainsi que du Plan « Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires », qui prévoient le déploiement de 100 medicobus dans les territoires ruraux caractérisés par des

difficultés d'accès aux soins.

Le Projet Régional de Santé (PRS) Normandie 2023-2028 intègre également la volonté de mettre en place des dispositifs d'« aller vers » dans le cadre de l'objectif de maillage de l'offre de soins sur le territoire. L'ARS Normandie soutient 8 medicobus à la suite de la publication de deux appels à projets pour le déploiement de medicobus sur le territoire normand.

Le soutien de la Région au Medicobus s'inscrit dans le cadre de la feuille de route régionale « Santé » 2023-2030 dont un des axes prioritaires est d'accroître l'accès aux soins sur tout le territoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'association Médi-Caux Bus par mail à l'adresse suivante : contact@medicauxbus.fr